



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
21.04.2006
Date de la convocation des conseillers :
21.04.2006
point de l'ordre du jour no:
08/01-B

**Délibération du Conseil Communal
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Séance publique du 5 mai 2006

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Maroldt, Huss, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Absents : Snel, Roller, Hoffmann, Hannen, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Madame Nicole CONTER-ORIGER, institutrice de l'enseignement primaire : congé pour service à temps partiel

Vu la lettre du 15 février 2006 de Mme Nicole Conter-Origer, institutrice de l'enseignement primaire, aux termes de laquelle elle demande un congé pour service à temps partiel (50%) à partir du 15 septembre 2006 conformément à l'article 31/1 du statut général des fonctionnaires de l'Etat ;

Considérant que son congé pour travail à mi-temps accordé en date du 20 juin 1997 expire le 15 septembre 2006 ;

Vu l'avis favorable de la commission scolaire ;

Vu l'avis favorable de l'inspectorat ;

Vu la loi du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat telle qu'elle a été modifiée par la suite ;

Vu le règlement grand-ducal du 8.4.1988 fixant les modalités d'octroi des congés pour travail à mi-temps du personnel de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et des classes complémentaires et spéciales ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**d é c i d e
à l'unanimité**

d'accorder à Mme Nicole Conter-Origer, institutrice de l'enseignement primaire, un congé pour service à temps partiel de 50% à partir de l'année scolaire 2006/2007.

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch/Alzette, le 05/05/2006
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

le bourgmestre,